



Paris, le 6 novembre 2006

Come&Stay lance une augmentation de capital de 21,7 M€ pour renforcer ses fonds propres et financer son fort développement.

La société Come&Stay (Alternext Paris ALCSY) annonce la reprise de la cotation de son titre mardi 7 novembre 2006 ainsi que l'émission et l'admission aux négociations sur Alternext® d'Euronext Paris de 1.203.322 actions nouvelles, avec Droit Préférentiel de Souscription pour les actionnaires existants. La société a déjà collectée pour plus de 76% du montant de l'offre en engagements de souscription.

L'opération a été visée par l'AMF le 3 novembre 2006, sous le numéro de visa 06-390.

Dans l'attente du présent communiqué, et au vu des mouvements erratiques du titre Come&Stay vendredi dernier sur des volumes très faibles, la société Come&Stay, en accord avec les Autorités de Marché, a décidé, ce vendredi 3 novembre dans l'après-midi, de suspendre la cotation de son titre. Cette décision, visant à préserver l'égalité de tous les actionnaires devant l'information financière de la société, sera levée dès le lundi 6 novembre après Bourse, pour une reprise de cotation le mardi 7 novembre 2006.

Le prospectus* visé sous le numéro 06-390 en date du 3 novembre 2006 incorpore par référence le prospectus relatif à l'admission de la Société sur Alternext d'Euronext Paris visé par l'AMF le 29 mars 2006 sous le numéro 06-097.

Come&Stay, un leader de la **publicité par email et mobile**, s'est introduite avec succès en bourse en avril 2006 pour saisir les opportunités de croissances externes et bâtir un groupe de référence au niveau mondial dans la publicité interactive par email et mobile.

A ce jour, elle a pleinement mis en œuvre la stratégie annoncée et est devenue en quelque mois un des principaux acteurs mondiaux de la publicité interactive personnelle combinant :

- une **croissance organique forte et rentable** en France et à l'étranger:
 - 17% de résultat d'exploitation sur le premier semestre 2006
 - Chiffre d'affaires : + 71% en sur le premier semestre 2006 vs + 57% pour le marché
 - Ouverture de la Pologne et du Royaume-Uni à l'été 2006

- une **croissance externe active à l'international** :
 - **USA** : achat des actifs de la société RelationServe Access au 15 juin 2006 (USA) : 1,1 ME
 - **USA** : achat des actifs de la société Multimedia Direct au 10 octobre 2006 (USA) : 3,0 ME
 - **Europe** : Acquisition de la société Retail Internet A/S signé le 4 septembre 2006 (Danemark) : 24 ME environ

Communiqué de presse

Aux Etats-Unis, la société devient ainsi un des acteurs leaders sur le marché américain dans la publicité par email et sms. Sur ce territoire moins mature qu'en Europe, où Come & Stay détient post-acquisitions 3% de part de marché, les fonds levés participeront également à la stratégie d'accélération du développement par l'exportation d'un savoir-faire reconnu en Europe.

Au Danemark, Come&Stay a acquis la totalité du capital de Retail Internet Holding A/S., le leader en Europe du Nord de la publicité par email et marketing mobile, présent dans 9 pays dont 8 en Europe et la Chine.

Come&Stay est ainsi devenu un des leaders mondiaux de la publicité par email et par sms. Présent dans 12 pays avec une équipe de plus 105 personnes, Come & Stay vise un objectif de **chiffre d'affaires 2007 de 40 M€** et de **résultat opérationnel de 6,9 M€**.

Après avoir mis en place un financement sur fonds propres et en majeure partie par de la dette pour saisir rapidement ces opportunités d'acquisitions, la société souhaite rétablir une structure de bilan conforme à sa nouvelle taille. Elle utilisera notamment le produit de l'émission en remboursement des dettes d'acquisitions et sera en position de poursuivre sa croissance grâce à des cash flows fortement positifs.

Par cette opération, Come & Stay offre à ses actionnaires l'opportunité d'accompagner le Groupe dans son développement et d'investir sur un secteur en plein croissance dans une société solide, pérenne et ambitieuse. Les actions émises seront cotées sur Alternext® d'Euronext Paris dès le 30 novembre 2006 (code ISIN FR0004171346).

* Ces documents sont disponibles sans frais au siège de la société Come & Stay, 6 rue de l'Abbé Grégoire, 75006 Paris, sur le site internet de la société www.comeandstay.com et de l'AMF, www.amf-france.org.

A propos de Come&Stay (www.comeandstay.com)

Fondé en 2000, **Come&Stay**, dont le siège social est à Paris, est un groupe leader de la publicité par email. Come&Stay opère dans 12 pays en Asie, Europe et Etats-Unis. **Come&Stay** offre aux annonceurs des programmes de marketing interactif pour leurs campagnes de prospection et de fidélisation.

Come&Stay est coté sur Alternext d'Euronext® Paris. Mnémonique : alcsy.

Caractéristiques de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription par émission d'actions.

1. Calendrier prévisionnel

3 novembre 2006	Visa de l'Autorité des Marchés Financiers sur le prospectus Avis Euronext
6 novembre 2006	Publication du communiqué de presse de la Société dans un journal quotidien de diffusion nationale relatif aux modalités de l'opération
8 novembre 2006	Publication de la notice légale au Bulletin d'Annonces Légales Obligatoires Ouverture de la période de souscription des actions nouvelles Détachement et début de la période de cotation des Droits Préférentiels de Souscription (les « DPS »)
21 novembre 2006	Fin de la période de cotation des DPS Clôture de la période de souscription des actions nouvelles
28 novembre 2006	Publication de l'avis relatif à l'admission des actions nouvelles et du barème de répartition des souscriptions à titre réductible.
29 novembre 2006	Règlement livraison des actions nouvelles
30 novembre 2006	Admission aux négociations des actions nouvelles

2. Modalités de l'offre

Nombre d'actions nouvelles à émettre	1.203.322
Prix d'émission des actions nouvelles	18 euros par action (soit 0,1 euro de nominal et 17,90 euros de prime d'émission) à libérer intégralement en numéraire à la souscription et par compensation de créances.
Date de jouissance	1er janvier 2006.

Droit préférentiel de souscription	A chaque action ancienne est attaché un Droit Préférentiel de Souscription. La souscription des actions nouvelles sera réservée aux propriétaires des actions anciennes ou aux cessionnaires de leurs droits, qui auront le droit de souscrire à raison de 3 actions nouvelles de 0,10 euro de nominal pour 7 droits de souscription.
---	---

Période de souscription Du 8 novembre 2006 au 21 novembre 2006 inclus.

Valeur théorique du DPS 0,09 euros

Code ISIN des DPS FR 00010395830

Intentions des principaux actionnaires et engagements de souscription Parmi les principaux actionnaires, Trion Investment Limited, a fait part de son intention de ne pas souscrire à l'offre. En revanche, il s'est engagé à céder ses DPS au prix de 0,01 € à des investisseurs institutionnels, ces derniers s'étant engagés à souscrire à l'offre.

Thibault Poutrel s'est engagé à souscrire à titre irréductible pour un montant de 197 100 €. Il s'est engagé à céder le solde de ces DPS au prix de 0,01 € par DPS à d'autres investisseurs, qui se sont eux même engagés à souscrire à l'augmentation de capital.

Marc Désenfant s'est engagé à souscrire à titre irréductible pour un montant de 54 000 €. Il s'est engagé à céder le solde de ses DPS au prix de 0,01 € par DPS à d'autres investisseurs, qui se sont eux même engagés à souscrire à l'augmentation de capital.

Carole Walter s'est engagée à céder une partie de ses DPS au prix de 0,01 € par DPS à PreVentures A/S et à Multimedia Direct. PreVentures A/S s'est engagée à souscrire à titre irréductible par compensation avec la créance de crédit vendeur de 3 M€ qu'elle détient sur Come&stay et Multimedia Direct à titre irréductible par compensation de la créance de crédit vendeur de 783 800 euros (dont 23.514 € d'intérêts).

Trion Investment Limited s'est engagé à céder une partie de ses DPS au prix de 0,01 € par

Communiqué de presse

DPS à Bremonhill Services Ltd. Ce dernier s'engageant à souscrire à titre irréductible par compensation avec la créance de 3 M€ en principal et 72 330 € d'intérêts qu'elle détient sur Come&stay.

Lafferty Company Inc. s'est engagée à souscrire à l'augmentation de capital, à titre irréductible à hauteur de la totalité des droits préférentiels de souscription attachés à ses actions, et à titre réductible. Le montant total de son investissement est de 4 593 096 euros dont 3,6 M€ et les intérêts afférents soit 93.114 € par compensation avec la créance qu'elle détient sur Come&Stay.

La société a collecté un total de 16,56 M€ (76,48 % de l'offre), dont 6,01 millions d'euros d'engagement de souscription en plus des engagements de souscription ci-dessus (incluant la garantie de souscription de Portzamparc de 1 M€).

Les actionnaires existants ne participant pas à l'opération ont cédé leurs DPS aux nouveaux investisseurs pour des montants symboliques allant de 0,01 € par DPS à 1€ pour la totalité des DPS.

Produits brut et net de l'émission	Produit brut	Produit net
Si exercice 100% DPS	21.659.796	20.907 k€ environ
Si exercice 75% DPS	16.244.847	15.966 k€ environ

Dilution

	CP/action (€)	% du capital	% des droits de vote
Avant augmentation de capital	0,51	1,00	0,63
Après augmentation de capital à 100%	5,75	0,70	0,49
Après augmentation de capital à 75%	4,76	0,76	0,52

Garantie de bonne fin

Le placement ne fera pas l'objet d'une garantie de bonne fin.

Le conseil d'administration aura la faculté de limiter l'émission à 75% du montant initialement prévu. Si ce seuil n'était pas atteint, l'opération serait annulée.

Néanmoins, dans le cadre de l'opération envisagée, si les souscriptions étaient inférieures au montant de 75% de l'opération, Portzamparc Société de Bourse apporterait une garantie de souscription à concurrence du montant nécessaire pour atteindre ces 75% et au maximum dans la limite de 1.000.008 euros. Si cette garantie était appelée, Portzamparc pourrait procéder à des cessions sur le marché ou hors marché au mieux de ses intérêts, tout en évitant d'impacter de manière significative le cours de bourse de Come&Stay.

Engagement de conservation

L'exercice du crédit vendeur de 3M€ de Preventure A/S dans le cadre d'une compensation de créance pour participer à la présente augmentation de capital est assorti d'une période de Lock-Up de 12 mois à compter de la date d'émission des actions.

Clause d'extension

Néant

Communiqué de presse

Avertissement

Les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques décrits ci-dessous avant de prendre leur décision d'investissement.

- Les risques liés à Come&Stay, décrits au chapitre 4 de la première partie du présent prospectus ainsi qu'au chapitre 4 de la première partie du prospectus ayant reçu le visa AMF n°06-097 en date du 29 mars 2006.
- Les risques liés aux actions et aux marchés financiers :

Le cours des actions de la Société sur le marché Alternext® d'Euronext Paris pourrait connaître des variations significatives.

Le cours des actions de la Société sur le marché Alternext d'Euronext Paris est susceptible d'être affecté de manière significative par des événements tels que des variations du résultat de la Société, une évolution des conditions de marché propres à son secteur d'activité, ou l'annonce d'innovations technologiques, le lancement de nouveaux produits ou l'amélioration de certains services, par la Société ou ses principaux concurrents.

Ce phénomène de variations est susceptible d'être amplifié en raison du caractère non réglementé du marché Alternext d'Euronext Paris SA.

L'opération pourrait être réalisée partiellement, reportée ou annulée en cas d'insuffisance des souscriptions.

La présente opération ne fait pas l'objet de garantie. Son montant peut par conséquent être réduit dans la limite de 75%. En cas d'un montant de souscriptions inférieur à ce seuil, l'opération sera annulée ou reportée. Les négociations sur les actions nouvelles interviendront postérieurement à l'émission du certificat du dépositaire.



Listing Sponsor



*Coordinateur global, Teneur de Livre,
Responsable du syndicat de placement*



PSI Associé au placement

Contacts



Carole WALTER
Président Directeur Général
Tél : + 33 1.42.84.96.96
investisseur@comeandstay.com



Nicolas MEUNIER
Léopoldine TAMAIN
Tél : 01.56.88.11.11
nmeunier@actifin.fr
ltamain@actifin.fr



Simon QUIRET
Guillaume ANSELIN
Tél : 01.70.08.08.05
s.quiret@avenirfinance.fr
g.anselin@avenirfinance.fr



François BREDOUX
Cyrille GONTHIER
bredoux@portzamparc.fr
gonthier@portzamparc